

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
C O U R S U P É R I E U R E

N^o : 500-06-001265-236

HARRY DANDY

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISS
DU BAS-SAINT-LAURENT

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT
CIUSSS DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT
CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT
CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-
DU-QUÉBEC

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT
CIUSSS DE L'ESTRIE – CENTRE
HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE
SHERBROOKE

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT
CIUSSS DE L'OUEST-DE-L'ILE-DE-
MONTRÉAL

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT

CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ILE-DE-MONTRÉAL

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE L'OUTAOUAIS

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE LA CÔTE-NORD

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE LA GASPÉSIE

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE LAVAL

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DE LANAUDIÈRE

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS DES LAURENTIDES

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR

L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISSS
DE LA MONTÉRÉGIE-EST
et
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH
AND SOCIAL SERVICES
et
CREE BOARD OF HEALTH AND SOCIAL
SERVICES OF JAMES BAY

Défendeurs

RÉPONSE
(Article 147 C.p.c.)

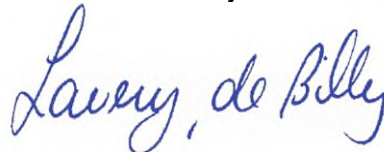
Les avocats soussignés, agissant pour et au nom des Défendeurs :

- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS du Bas-Saint-Laurent,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CIUSSS du Saguenay – Lac-Saint-Jean,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CIUSSS de la Capitale-Nationale,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CIUSSS de l'Estrie – CHUS,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CIUSSS du Centre-sud-de-l'île-de-Montréal,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de l'Outaouais,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de la Côte-Nord,

- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de la Gaspésie,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de Chaudière-Appalaches,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de Laval,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de Lanaudière,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS des Laurentides,
- Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS de la Montérégie-Est,
- Nunavik Regional Board of Health and Social Services et
- CREE Board of Health and Social Services of James Bay

répondent à la présente affaire afin de contester la *Originating application*, sous toute réserves que de droit et de coopérer pour établir le protocole qui régira le déroulement de l'instance.

Montréal, ce 11 juillet 2025



LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.

Me Marie-Nancy Paquet

Me Blanche Fournier

Me Jonathan Lacoste-Jobin

1, Place Ville-Marie, bureau 4000

Montréal (Québec) H3B 4M4

Tél (ligne dir.) : 514-360-6156 (MNP) / 514-

360-6219 (BF) / 514-877-3042 (JLJ)

Télécopieur : 514-871-8977

Courriel : mnpaquet@lavery.ca

bfournier@lavery.ca

jlacostejobin@lavery.ca

Notification : notifications-mtl@lavery.ca

Stang Chaput Sylvie

De: Stang Chaput Sylvie
Envoyé: 11 juillet 2025 10:30
À: Lev Alexeev; William Colish; Narek Chakhalyan; dsterns@sotos.ca; mseddigh@sotos.ca; aabdulla@sotos.ca; bernardroy@justice.gouv.qc.ca
Cc: Paquet Marie-Nancy; Fournier Blanche; Lacoste-Jobin Jonathan
Objet: Notification par courriel - article 134 C.p.c./ Harry Dandy c. Procureur général du Québec et al / 500-06-001265-236 / Réponse
Pièces jointes: 2025-07-11 - Réponse_(23828265_1).pdf

Bordereau d'envoi

(article 134 C.p.c.)

Date, heure et minutes de l'envoi :

Montréal, le 11 juillet 2025, à 10h30

Expéditeur :

Nom : Me Marie-Nancy Paquet
Me Blanche Fournier
Me Jonathan Lacoste-Jobin
Cabinet : Lavery, de Billy, s.e.n.c.r.l.
Adresse : 1, Place Ville Marie, bureau 4000
Montréal, Québec, H3B 4M4
Téléphone : 514 360-6156 (MNP) / 514-360-6219 (BF) / 514-877-3042 (JLJ)
Courriel : mnpaquet@lavery.ca / bfournier@lavery.ca / jlacostejobin@lavery.ca
Notre référence : 000270-01195
Notifications : Notifications-mtl@lavery.ca

Destinataire(s) :

Nom : Me Lev Alexeev
Me William Colish
Me Narek Chakhalyan
Cabinet : Alexeev Avocats
Adresse : 2000, avenue McGill College, bureau 600
Montréal (Québec) H3A 3H3
Téléphone : 514 545-7057
Courriel : lexeev@alexeevco.com / wcolish@alexeevco.com / nchakhalyan@alexeevco.com
Votre référence : 1240-0075
Notifications : lexeev@alexeevco.com / wcolish@alexeevco.com / nchakhalyan@alexeevco.com

ET

Nom : Me David Sterns
Me Mohsen Seddigh
Me Adil Abdulla
Cabinet : SOTOS LLP
Adresse : 55, avenue University, bureau 600
Toronto (Ontario) M5J 2H7
Téléphone : 416-977-0007
Courriel : dsterns@sotos.ca / mseddigh@sotos.ca / aabdulla@sotos.ca
Votre référence : ---
Notifications : dsterns@sotos.ca / mseddigh@sotos.ca / aabdulla@sotos.ca

ET

Nom : Me Alexandra Hodder
Me Ruth Arless-Frandsen
Cabinet : Bernard, Roy (Justice-Québec)
Adresse : 1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336, poste 51617
Courriel : alexandra.hodder@justice.gouv.qc.ca /
ruth.arless-frandsen@justice.gouv.qc.ca
Votre référence : 0060-CM-2023-002166-0002
Notifications : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

IDENTIFICATION DU DOSSIER ET NATURE DU DOCUMENT TRANSMIS :

Numéro de dossier : 500-06-001265-236
Harry Dandy c. Procureur général du Québec et Santé Québec, personne morale de droit public, agissant par l'entremise de l'établissement CISSS du Bas-Saint-Laurent et al
Parties :
Nature du document : 2025-07-11 - Réponse

IDENTIFICATION DU FICHIER TRANSMIS :

Nom du fichier : 2025-07-11 - Réponse
Nombre de pages : 5 pages

Sylvie Stang Chaput

Parajuriste litige / Paralegal - Litigation

T819 347-1204 / 514 360-4853 / 418-476-2193
sstangchaput@lavery.ca



Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.



Avis de confidentialité

Ce courriel et ses pièces jointes sont privilégiés et confidentiels et pourraient être sujets à des droits d'auteur. Ils sont réservés à l'usage exclusif de leur destinataire. La transmission par erreur de ce courriel ou d'une pièce jointe ne constitue pas une renonciation au caractère confidentiel de son contenu. Il est strictement interdit de l'utiliser, de le communiquer, de le reproduire ou de le conserver, en tout ou en partie, sans mon autorisation. Si vous avez reçu ce courriel ou une pièce jointe par erreur, veuillez en supprimer sans délai toutes les copies et m'en aviser.

Confidentiality notice

This email and its attachments are privileged, confidential and may be subject to intellectual property rights. They are for the sole use of the addressee. The disclosure by mistake of this email or an attachment to anyone other than the intended addressee does not constitute a waiver of confidentiality in regard to its content. It is strictly prohibited to use, disclose, copy or keep the content thereof, in whole or in part, without my authorization. If you received this email or an attachment by mistake, please delete all copies immediately and notify me.

N° : 500-06-001265-236

Chambre des actions collectives
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

HARRY DANDY

Demandeur

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

et

SANTÉ QUÉBEC, PERSONNE MORALE DE
DROIT PUBLIC, AGISSANT PAR
L'ENTREMISE DE L'ÉTABLISSEMENT CISS
DU BAS-SAINT-LAURENT ET ALS

Défendeurs

RÉPONSE
(Article 147 C.p.c.)

BL 1332

ND : 000270-01195

Me Marie-Nancy Paquet
Me Blanche Fournier
Me Jonathan Lacoste-Jobin

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
BUREAU 4000, 1, PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4M4
TÉLÉPHONE : 514 871-1522 TÉLÉCOPIEUR : 514 871-8977
NOTIFICATIONS PAR COURRIEL: NOTIFICATIONS-MTL@LAVERY.CA

lavery.ca